

# Les **spppi**, des structures de concertation locales pour concilier industrie et environnement



Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels

# Les SPPPI, une culture commune

Créés initialement pour résoudre des conflits locaux liés à l'industrie (Fos l'Étang-de-Berre en 1971, Estuaire de la Seine en 1977), les SPPPI sont rapidement devenus des outils d'information sur l'environnement et les risques industriels pour être aujourd'hui de réelles structures de concertation territoriale. En 2014, les SPPPI sont au nombre de 15 en France.

La création d'un SPPPI sur un territoire est une démarche volontaire émanant des différents acteurs locaux souhaitant appliquer les principes de gouvernance locale et de développement durable dans les décisions, études, aménagements et projets locaux et y intégrer les préoccupations environnementales.

L'objectif d'un SPPPI est d'identifier collégialement les problématiques et besoins locaux afin d'élaborer les actions et solutions correspondantes.

Les SPPPI sont des lieux de transversalité, de partage et de diffusion d'informations, de conciliation et de coordination des différentes politiques et enjeux locaux et de meilleures connaissances entre acteurs.

Les SPPPI permettent de tirer le meilleur de la diversité et de la pluralité des points de vue pour co-construire des solutions.

## Missions

- Partage d'informations, diffusion des connaissances, capitalisation et mutualisation des expériences et des actions, partage des bonnes pratiques, accès aux connaissances techniques et scientifiques.
- Pilotage d'études et mise en place d'actions concrètes pour répondre aux besoins locaux, expérimentations.
- Information et sensibilisation des parties prenantes et du grand public sur l'environnement et sur les risques industriels majeurs.

Afin de mener à bien leurs missions, les SPPPI sont dotés de commissions thématiques (Air, Eau, Déchets, Sites et sols pollués, Nouveaux projets, etc.) et de groupes de travail permettant de décider des actions et des études à entreprendre pour améliorer la connaissance du territoire et répondre aux préoccupations locales.



## Des partenaires volontairement engagés

Une gouvernance collégiale : les SPPPI rassemblent l'État, les acteurs économiques, les salariés, les collectivités locales, les associations et les riverains.

Les personnes qualifiées, les scientifiques, les médias et les acteurs des pays voisins (pour les SPPPI frontaliers) peuvent également être membres des SPPPI.

Les SPPPI sont soutenus par le Ministère en charge de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Les SPPPI et leurs actions sont financés par les partenaires : l'État (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement et Ministère en charge de l'écologie, du développement durable et de l'énergie), le monde économique et les collectivités principalement.

## Quelques exemples d'actions

### Communication, information et sensibilisation

- Campagnes d'information sur les risques industriels majeurs (tous les 5 ans)
- Réalisation d'outils d'aide (kit d'organisation de réunions publiques)
- Journées d'information sur la prévention des endommagements aux réseaux enterrés – SPPPI Côte d'Opale - Flandre, SPPPI de l'agglomération lyonnaise et SPPPI Région grenobloise
- Débats, interventions et formations destinés à un public de professionnels de l'environnement et du risque, de scolaires et d'universitaires, etc.
- Information du public via des sites Internet, plaquettes, CD-Rom, lettres d'information régulières, mise en place de numéros verts, animation de blogs sur les risques et la concertation

### Études et expertises

- Dispositif de surveillance des nuisances olfactives – SPPPI de l'agglomération lyonnaise
- Guide déchets – SPI Vallée de Seine
- Fiche Gravité/Perception, Guides des feux de forêt et REX, Outils de suivi des ERS – SPPPI Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Étude de modélisation des émissions de SO<sub>2</sub> – SPPPI Basse-Seine
- Études de risques sanitaires de zone – tous les SPPPI
- Transport de Matières Dangereuses (TMD) :
  - Livre Blanc sur le TMD – Cyprès,
  - Livre blanc et plan de circulation TMD – SPPPI de l'agglomération lyonnaise,
  - Diagnostic sur l'agglomération havraise – SPPPI Basse-Seine
  - Diagnostic sur l'agglomération grenobloise – SPPPI Région grenobloise
- Études sur le fonctionnement des CLIC, sur les attentes des riverains en matière d'information sur les risques industriels – SPPPI de l'agglomération lyonnaise et SPPPI Région grenobloise.

### Autres actions innovantes

- Actions de concertation transrhénane - SPPPI Strasbourg-Kehl
- Réseaux de mesure du bruit - SPPPI Côte d'Opale - Flandre
- Réseau de mesure des retombées de poussières sédimentables – SPPPI Côte d'Opale-Flandre
- Bilan Carbone et empreinte environnementale – SPI Vallée de Seine
- Démarche «Accompagnement des mesures des Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) relatives aux prescriptions de travaux de protection dans l'habitat» – SPPPI de l'agglomération lyonnaise et SPPPI Région grenobloise
- Réflexion sur la place de certaines activités industrielles dans l'agglomération grenobloise (analyse besoins/foncier disponible) – SPPPI Région grenobloise
- Contribution à la mise en place d'un observatoire de l'économie et de la sécurité industrielle – SPPPI de la Presqu'île d'Ambès





# La concertation au service d'un territoire

À chaque SPPPI son territoire...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites Internet des SPPPI :

▪ **SPI Vallée de Seine**

[www.spi-vds.org](http://www.spi-vds.org)

▪ **SPPPI Artois**

[www.s3pi-artois.fr](http://www.s3pi-artois.fr)  
[www.faceauxrisques.fr](http://www.faceauxrisques.fr)

▪ **SPPPI Basse-Seine**

[www.spinfos.fr](http://www.spinfos.fr)

▪ **SPPPI Centre Spatial Guyanais**

[www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr)

▪ **SPPPI Côte d'Opale – Flandre**

[www.spppi-cof.org](http://www.spppi-cof.org)  
[www.pasdepanique.fr](http://www.pasdepanique.fr)

▪ **SPPPI Estuaire de l'Adour**

[www.spppi-estuaire-adour.org](http://www.spppi-estuaire-adour.org)

▪ **SPPPI Estuaire de Loire**

[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)

▪ **SPPPI Hainaut-Cambrésis-Douaisis**

[www.s3pi-hcd.fr](http://www.s3pi-hcd.fr)  
[www.reflexes-seveso.fr](http://www.reflexes-seveso.fr)

▪ **SPPPI Presqu'île d'Ambès**

<http://s3pi-ambes.iut.u-bordeaux1.fr>

▪ **SPPPI Provence-Alpes-Côte - d'Azur**

[www.spppi-paca.org](http://www.spppi-paca.org)

▪ **CYPRES**

[www.cypres.org](http://www.cypres.org)

▪ **SPPPI Strasbourg-Kehl**

[www.alsace.developpement-durable.gouv.fr](http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr)

▪ **SPPPI Toulouse Midi-Pyrénées**

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

▪ **SPPPI Zone Industrielle de Lacq**

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

▪ **SPPPI Agglomération Lyonnaise - SPIRAL**

[www.spiral-lyon.org](http://www.spiral-lyon.org)

▪ **SPPPY Région grenobloise**

[www.spppy.org](http://www.spppy.org)

Campagne d'information sur les risques  
(site commun SPIRAL & SPPPY)  
[www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)

